

129670 - Ayant succombé à une tentation pécheresse, elle veut se repentir

question

Vivant en Occident, je suis mariée et mon mari me traite très bien. J'ai fait la connaissance d'une fille qui est restée ma seule amie à la quelle je suis très attachée. Mon amie m'a entraînée dans le lesbiennisme..Ce que j'ai bouecoup regretté. À chaque prière, je m'adresse à Allah pour qu'Il me pardonne. Mon mari me satisfait bien sexuellemnt..Mais, par faiblesse, je ne cesse de retourner à elle. Mon mari n'est pas au courant. Pour me punir, je veux l'informer. Dès que je le regarde, je deviens incapapble (de lui en parler). Je n'ai pas abandonner la prière et j'espère que mon Seigneur me guidera. J'éprouve un sentiment de culpabilité et pleure souvent dans l'espoir que mon Seigneur me pardonnera. Pourtant, je retombe encore dans le péché. J'étais enceinte et fait une fauche couche. Je crois savoir que c'est parce qu'Allah s'est fâché contre moi.J'espère recevoir votre aide afin de pouvoir me décider de ne plus récidiver. Pourrais-je être pardonnée? Suis-je passable d'une peine? Mes prières seront elles agréées?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Nous prions pour qu'Allah vous guide et vous pardonne. Nous vous conseillons de ne pas informer votre mari de cette affaire. Efforcez vos de vos repentir et de cesser définitivement cette pratique. Représentez vous à l'esprit le contrôle d'Allah et Sa connaissance de ce que vous faites.

C'est plus à même de vous inspirer la honte en face de Lui et Savénération. Souvenez vous le plus souvent

possible de la mort, de l'au-delà et de l'examen des comptes. Quiconque se

souveint assez souvent de la mort, s'y prépare en accomplissant de bonnes œuvres et en se repentissant pour ses actes de désobéissance.

Mettez fin immédiatement à vos relations avec cette fille. Si vous pouvez changer de travail, il faut le faire. Le maintien de vos relations est incompatible avec le repentir car il signifie la persévérance dans la désobéissance. Mieux, nous vous disons: si vous pouvez quitter la ville, n'hésitez pas à le faire. Le seul remède de cette maladie consiste à vous éloigner de cette fille complètement.

S'agissant de l'agrément des prières, c'est Allah seul qui en décide. Méfiez-vous cependant de l'abandon de la prière. Au contraire, multipliez les prières et la récitation du Coran. Peut-être cela deviendra-il la cause de l'exaucement de votre repentir, et de votre guidance.

Ecoutez les conférences religieuses prononcées par les ulémas et les prédicateurs sûrs et reconnus dignes de confiance pour leur savoir, leur honnêteté et leur piété. Méditez sur la clémence d'Allah qui vous laisse perpétuer la désobéissance, tout en étant capable de vous saisir en flagrant délit et de vous réserver ainsi une mauvaise fin. Réfléchissez sur cette dissimulation divine dont vous bénéficiez. Que feriez-vous si votre mari et les autres étaient au courant de ce que vous faites. Ce serait le plus grand scandale. Comment serait votre vie après? Hâtez-vous à vous repentir avant qu'Allah ne vous fasse saisir par la mort ou le chatiment, car alors le regret serait inutile. La porte du repentir reste ouverte. Allah reçoit le repentir de Son serviteur avec joie et lui pardonne, quel que soit la gravité de son péché. Le repentir est comme celui qui n'a jamais péché. Nous demandons à Allah très Haut de vous guider.

Allah le sait mieux.